



## **Les déportés de Sarrecave : Pologne, Belgique, Sarrecave... et Auschwitz**

En 1933, Hitler prend le pouvoir en Allemagne et aussitôt l'antisémitisme se manifeste de manière de plus en plus brutale et ostentatoire. Cet antisémitisme va s'intensifier dans toute l'Europe centrale et particulièrement en Pologne qui venait juste d'être reconstituée par les traités de paix de 1918 et 1920.

De nombreuses familles juives quittent alors la Pologne et tentent de trouver une vie meilleure en Europe et aux U.S.A.

Dans ce contexte, de nombreuses familles polonaises s'établissent en Belgique autour des années 30. Mais en septembre 1939, la seconde guerre mondiale éclate et le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent la Belgique. Des centaines de milliers de personnes fuient devant les chars et les bombes vers la France et parmi elles les familles Ginsberg, Ringel, Wajnbaum et Gerber.

Mais la France est envahie à son tour et le 22 juin 1940, Pétain signe l'armistice. Le 10 juillet 1940, la quasi-totalité des parlementaires réunis à Vichy lui confient les pleins pouvoirs pour instaurer l'Etat Français.

Après l'armistice, de nombreux réfugiés belges regagnent leurs foyers, mais les familles juives choisissent de rester dans la zone dite libre.

Au moment (4 octobre 1940) où le gouvernement de Vichy élabore le 1er statut des Juifs (de sa propre initiative) il autorise les préfets à "Interner les ressortissants étrangers de race juive ou de les assigner à résidence dans les petites communes".

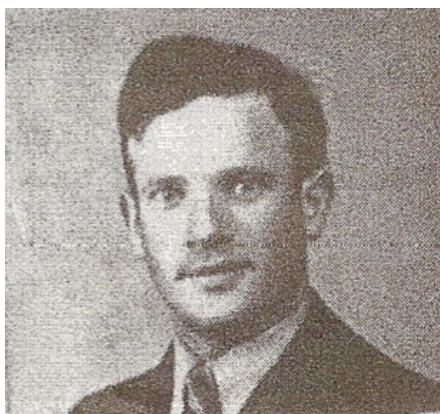
C'est ainsi que les familles Ginsberg, Ringel, Wajnbaum et Gerber sont assignés à résidence à



*Sarah, Rachel, Nina  
Sarrecave 1941*

Sarrecave. On sait peu de choses sur leurs vies durant cette période de liberté précaire et incertaine. La famille Ginsberg, Pesslah et Haïm et leurs quatre enfants, Rachel, 8 ans, Sarah, 10 ans, Nina, 12 ans et Joseph, 18 ans, installée dans une maison inhabitée, vivra pendant 2 ans jusqu'à sa déportation de l'élevage de quelques volailles et de la culture des légumes de leur jardin.

Hans Gerber, avec son frère Michel et la fiancée de celui-ci Chawa Ringel, restés également à Sarrecave y vivront difficilement leurs derniers moments de liberté avant leur déportation.



*Michel Gerber*



*Chawa Ringel*

La famille Wajnbaum, Mayem et Maurice, accompagnés de leurs 4 enfants, Jules, 13 ans, Mariette, 14 ans, Szlama, 16 ans et Elie, 20 ans, après quelques mois passés à Sarrecave décident de rejoindre un oncle à Millau (Aveyron) qui a trouvé du travail pour le père chez un maroquinier. C'est dans cette ville qu'ils sont arrêtés le 26 août 1942, internés au camp de Rivesaltes et transférés à Drancy.

Pendant l'été 1942, les persécutions antijuives s'accroissent. René Bousquet, secrétaire général de la police, prépare, avec Karl Oberg, chef de la police et de la S. S. en France, une vaste opération visant à faire arrêter par la police française 25 000 Juifs étrangers ou apatrides de Paris et de la banlieue. C'est la fameuse rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942 qui aboutit à l'arrestation de 13 000 juifs qui seront déportés à Auschwitz, environ la moitié des prévisions. En effet, beaucoup d'hommes informés ont pu se cacher, ignorant la décision de Vichy du 10 juillet 1942 de déporter des familles entières. "Dans une intention d'humanité", le chef du gouvernement a obtenu – contrairement aux premières propositions allemandes – que les enfants y compris ceux de moins de 16 ans soient "autorisés à accompagner leurs parents". Cette responsabilité de Vichy a été reconnue et dénoncée par le Président Chirac le 16 juillet 1995.



*Elie Wajnbaum*

C'est ainsi que le 26 août 1942, les réfugiés qui se trouvent toujours à Sarrecave seront arrêtés au cours de la première grande rafle de zone "libre" et déportés par le convoi n° 28 du 4 septembre 1942. La famille Wajnbaum connaîtra le même sort quelques jours plus tard avec le convoi n° 31 du 11 septembre 1942. Ils finiront tous dans les chambres à gaz d'Auschwitz, à l'exception de Szlama Wajnbaum, 18 ans, déporté avec sa famille, qui sera le seul survivant de l'enfer et qui retournera vivre en Belgique après la guerre.

Sarrecave, le 10 avril 2011